

ACADEMIE DE TOULOUSE

**ETABLISSEMENT : Lycée des
Métiers Toulouse Lautrec – ALBI**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2025 - 2026

Numéro de séance : 5

Date de convocation : 22/06/2026

Présidence de : Michel COT

Quorum : 15

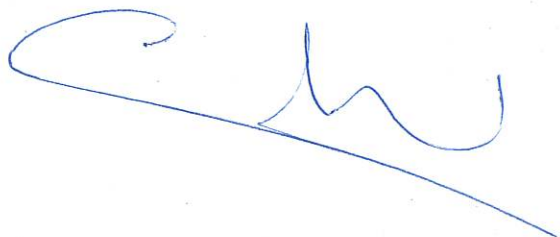
Nombre des présents : 18

Nombre d'absents excusés :

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITEES	Décision Avis Vote Extrait Motion	Numéro d'acte	Pièces jointes	
			désignation	N°
Procès-verbal du 14 avril 2026	POUR			
Organisation de la rentrée des classes	POUR	59		
Projet d'établissement – Actions 2026-27	POUR	60		
Projet voyage Paris	POUR	61		
Affectation crédits pédagogiques (dotation BOP 141)	POUR	62		
Adhésion Auberge de jeunesse	POUR	56		
Bilan Voyage Paris TMC et Don Association 2AT2L	POUR	58-55		
Bilan Voyage Barcelone BTS et Don Association Tarn Travel	POUR	57-54		
Convention GIP-FCIP -CFA Académique Subvention d'investissement	POUR	63		
Avenant Convention de subvention Erasmus+ enseignement supérieur (projet BTS 2025-2027)	POUR	64		
Autorisation de recrutement des AED	POUR	65		
Tarifs Objets confectionnés 2026-2027 (modifications)	POUR	66		

Tarifs divers 2026-2027	POUR	67		
Tarifs Service Restauration Hébergement 2026-2027 (complément précision/tarifs régionaux)	POUR	69		
Règlement du service Restauration Hébergement (complément Règlement Régional)	POUR	68		
Convention d'Adhésion à la Central d'Achat Occit'Alim	POUR	70		
Concessions de Logement 2026-2027	POUR	71		
Décision Budgétaire Modificative pour vote	POUR	53		
Décisions Budgétaires Modificatives pour information				

Signatures :
Le Président



Le Secrétaire



RUBRIQUE I. ACTION EDUCATIVE

Le quorum est atteint (18 présents), Monsieur le Proviseur ouvre la séance à 18h00.

Le secrétariat de séance est assuré par madame BOURGUET Nathalie, proviseure-adjointe.

Points ajoutés à l'ordre du jour :

- Convention INU Champollion

Point ajourné

- Voyage d'études BTS Tourisme

Le procès - verbal de la séance du 14 avril 2026 n'appelle aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité.

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

1. Organisation de la rentrée des classes

Monsieur le Proviseur présente l'organisation de l'accueil des élèves à la rentrée 2026.

Mardi 1er septembre : Les classes de 3PM, 2nde BAC Pro et 1ère année de CAP seront accueillis dès 8h30 pour les internes. Les professeurs principaux prendront les classes en charge de 11h à 16h. Les BTS, 1ère et 2ème année entreront à 14h. M. Le proviseur précise que les membres des équipes pédagogiques se présenteront aux classes.

Mercredi 02 septembre : Les « entrants » seront pris en charge par leur P.P. de 9h à 11h30. Les élèves de 1ère BAC Pro seront accueillis par les professeurs principaux de 9h à 12h (accueil des internes dès 8h). Les classes de Terminale CAP et Bac Pro ainsi que les mentions complémentaires sont attendues pour 10h (accueil des internes à 9h).

Jedi 03 septembre : cours selon l'emploi du temps pour toutes les classes.

Monsieur le Proviseur soumet à l'approbation du conseil d'administration l'organisation de l'accueil des élèves à la rentrée 2026

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Le conseil d'administration approuve l'organisation de l'accueil des élèves à la rentrée 2026.

2. Projet d'établissement – Actions 2026-2027

Monsieur le Proviseur présente les différents projets pédagogiques prévus pour l'année 2026/27 (voir document joint). M. Le Proviseur félicite les équipes pour leur implication dans les nombreux projets du lycée.

Le tableau des projets 2026/2027 est soumis au vote

Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
Le conseil d'administration adopte le projet d'établissement – Actions 2026-2027.		
RUBRIQUE II. FONCTIONNEMENT		
1. Projet voyage Paris (couture)		
Le projet, déjà voté au précédent Conseil d'Administration, doit être légèrement modifié. Changement de date : le voyage aura lieu du 01 au 05 mars 2027. La part des familles est ajustée à 320 €. M. le Proviseur soumet au vote ces modifications		
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
2. Affectation crédits pédagogiques (dotation BOP 141)		
La dotation annuelle du pour le BOP 141 s'élève à seulement 1925 €. Madame la secrétaire générale explique que 1029 € de cette dotation doivent obligatoirement être affectés aux droits de reprographie (voir document joint). La baisse importante de cette dotation annuelle implique que les frais de stage et les actions culturelles devront être financés d'une autre manière. M. le Proviseur soumet au vote la répartition des crédits du BOP 141		
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
3. Adhésion Auberge de jeunesse		
Il s'agit d'adhérer aux MIJE (Auberge de jeunesse) pour l'année 2027, pour l'hébergement des élèves et personnels lors du voyage à Paris de la section Couture. Coût de l'adhésion : 54 € M. le Proviseur soumet au vote l'adhésion aux MIJE		
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
4. Bilan Voyage Paris TMC et Don Association 2AT2L (voir document joint)		
Madame la Secrétaire Générale présente le bilan du voyage pédagogique des terminales Bac Pro Commerce qui s'est déroulé à Paris, du 12 au 18 avril 2026. 22 élèves y ont participé dont 7 apprentis. Le montant de la participation des familles est de 250 € pour les élèves sous statut scolaire et de 160 € pour les apprentis qui ont bénéficié d'une subvention de 90 € de la part du GIP-FCIP CFAA. Le montant du don de l'association 2AT2L est de 6177,87 €		

M. le Proviseur soumet au vote le bilan du voyage à Paris

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

5. Bilan Voyage Barcelone BTS et Don Association Tarn Travel

Madame la Secrétaire Générale présente le bilan du voyage pédagogique des BTS Tourisme qui s'est déroulé à Barcelone, du 16 au 20 mars 2026. 18 étudiants y ont participé dont 2 apprentis. Le montant de la participation des familles est de 115,34 € pour les étudiants sous statut scolaire et de 25,34 € pour les apprentis qui ont bénéficié d'une subvention de 90 € de la part du GIP-FCIP CFAA.

Le montant du don de l'association Tarn Travel est de 1936 €

M. le Proviseur soumet au vote le bilan du voyage à Barcelone

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

6. Convention GIP-FCIP – CFA Académique Subvention d'investissement

Cette subvention consiste en une subvention de 2640 € pour financer l'achat d'un meuble de caisse avec tapis roulant pour la boutique pédagogique.

Monsieur le Proviseur soumet à l'approbation du conseil d'administration l'autorisation de signer la convention avec le GIP-FCIP – CFA académique.

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

7. Avenant Convention de subvention Erasmus+ enseignement supérieur (projet BTS 2025-2027)

Madame la secrétaire générale présente le projet Erasmus+ enseignement supérieur (de type KA131), comportant le financement à hauteur maximale de 49850 € pour la réalisation de 19 mobilités étudiantes, de 1 mobilité des personnels et des frais de gestion.

Monsieur le Proviseur soumet à l'approbation du conseil d'administration l'autorisation de signer la convention de subvention Erasmus+ enseignement supérieur.

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

8. Autorisation de recrutement des AED

Monsieur le Proviseur soumet à l'approbation du conseil d'administration l'autorisation de recruter les assistants d'éducation dans la limite de la dotation de **6.75** Equivalents Temps Plein (ETP).

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

9. Tarifs Objets confectionnés 2026-2027 (modifications)

Madame la Secrétaire Générale présente les différents tarifs des objets confectionnés (voir document joints). Les modifications portent essentiellement sur les tarifs « Esthétique »

Monsieur le Proviseur soumet à l'approbation du conseil d'administration les tarifs des objets confectionnés selon le document joint.

Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

10. Tarifs divers 2026-2027

Madame la Secrétaire Générale présente les différents tarifs – location salle, dégradations...- selon le document joint. Les tarifs sont inchangés par rapport à l'année précédente.

Monsieur le Proviseur soumet à l'approbation du conseil d'administration les tarifs – location salle, dégradation...- selon le document joint.

Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

11. Tarifs Service Restauration Hébergement 2026-2027 (complément-précision/tarifs régionaux)

Madame la Secrétaire Générale présente les tarifs du SRH arrêtés par la Région Occitanie. Il est proposé d'arrondir à 4.50 € les tarifs au ticket (au lieu de 4.53 €)

Monsieur le Proviseur soumet à l'approbation du conseil d'administration cette modification de tarif.

Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

12. Règlement du service Restauration Hébergement (complément Règlement Régional)

Madame la Secrétaire Générale présente le règlement du Service de Restauration de d'Hébergement (voir document joint)

Monsieur le Proviseur soumet au vote ce règlement

Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

13. Convention d'Adhésion à la Centrale d'Achat Occit'Alim

Il s'agit d'une adhésion volontaire et gratuite, qui incite à utiliser des produits locaux, bio ou issus de l'agriculture raisonnée. Selon les quantités commandées par le biais de cette centrale d'achat, le lycée peut bénéficier de bonus sur le reversement au fonds régional du SRH.

Monsieur le Proviseur soumet au vote l'adhésion à la centrale d'achat Occit'Alim.

Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

14. Concessions de logement 2026-2027

A la suite des travaux réalisés cette année sur 2 logements, leur répartition est modifiée. Voir document joint.

Monsieur le Proviseur soumet au vote le nouveau tableau des concessions de logements.

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

RUBRIQUE III. AFFAIRES FINANCIERES

1. Décisions Budgétaires Modificatives pour vote

Madame la secrétaire générale présente la DBM n° 3 comportant un prélèvement sur fonds de roulement de 18 000 €, suite au résultat positif du compte financier 2025, afin de réaliser diverses dépenses pour équipements durables :

- au service AP : 10 400 € pour le fonctionnement pédagogique transversal (mobiliers et un vidéoprojecteur sur le domaine FONCPE), et 4 000 € pour l'enseignement professionnel (mobilier/domaine PARAVEPRO)
- au service ALO : 25 000 € pour l'entretien du bâtiment (matériel-outillage /domaine ENTBAT), et 1100 € pour l'administration (mobilier et matériel ergonomique/domaine FONCTG)

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

2. Décisions Budgétaires Modificatives pour information

Les DBM pour information n° 4 à 6 comportent des opérations relatives au reliquat à diverses subventions :

Etat/FSL pour 2026-2027 : 1625 €, montant très diminué par rapport aux années précédentes

Région 1er Equipement rentrée 2026 : 26030 €

Région Achat d'un véhicule : 19000 €

GIP FCIP CFAA Investissement : 2640 €/meuble caisse en section Commerce

Et adjonction supplémentaire de reliquats de Taxe d'apprentissage pour les sorties scolaires professionnelles.

RUBRIQUE IV. QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H15

